

LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE FORMATION

Chapitre du recueil PU	Type de Formation	Initiative de mise en Œuvre	Objet de la formation ou de l'action choisie	Dispositif ouvert aux fonctionnaires	Dispositif ouvert aux salariés
PU 1	Plan de formation Catégorie I	LA POSTE	Assurer l'adaptation du postier à son poste de travail	OUI	OUI
	Plan de formation Catégorie II	LA POSTE	Assurer le maintien du postier dans l'emploi	OUI	OUI
	Plan de formation Catégorie III	LA POSTE	Permettre le développement des compétences	OUI uniquement pendant le temps de travail	OUI action de formation pendant le temps de travail sur demande expresse du salarié et avec l'accord de La Poste
PU 2	Parcours de professionnalisation	LA POSTE OU LE POSTIER	Favoriser le maintien des connaissances et des compétences, conforter le professionnalisme et le maintien dans un emploi	OUI après accord de La Poste	
	Période de professionnalisation	LA POSTE OU LE POSTIER	Favoriser le maintien des connaissances et des compétences, conforter le professionnalisme et le maintien dans un emploi		OUI après accord de La Poste
PU 3	Droit d'initiative	LE POSTIER	Permettre à un fonctionnaire souhaitant une évolution professionnelle de se former, dès lors que sa demande est en adéquation avec les besoins de l'entreprise	OUI après accord de La Poste	
	Droit individuel à la formation	LE POSTIER	Permettre à un salarié de se constituer un crédit de formation de 20 heures par an (plafond de 120 heures), en vue de la réalisation d'un projet professionnel		OUI après accord de La Poste sur le choix de la formation
PU 4	Congé de formation professionnelle	LE POSTIER	Permettre à un fonctionnaire de parfaire sa formation professionnelle	OUI	
	Congé individuel de formation	LE POSTIER	Permettre à un salarié de suivre à son initiative une formation de son choix		OUI
PU 5	Bilan professionnel	LA POSTE OU LE POSTIER	Permettre à un fonctionnaire d'analyser ses compétences et ses intérêts professionnels et personnels	OUI	
	Bilan des compétences	LA POSTE OU LE POSTIER	Permettre à un salarié d'analyser ses compétences et ses intérêts professionnels et personnels		OUI
PU 6	VAE	LA POSTE OU LE POSTIER	Permettre à un agent d'obtenir un diplôme à finalité professionnelle ou un certificat de qualification professionnelle	OUI	OUI